
Procès-verbal de la cent vingt-sixième session du Comité de l'évaluation

Cote du document: EC/126

Date: 17 septembre 2024

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: APPROBATION

Mesures à prendre: Le Comité de l'évaluation est invité à approuver le procès-verbal de sa cent vingt-sixième session, qui s'est tenue le 6 septembre 2024.

Questions techniques:**Indran A. Naidoo**

Directeur

Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

courriel: i.naidoo@ifad.org**Nigel Brett**

Directeur

Division des politiques et des résultats
opérationnelscourriel: n.brett@ifad.org

Procès-verbal de la cent vingt-sixième session du Comité de l'évaluation

1. Le présent procès-verbal rend compte des délibérations tenues par le Comité de l'évaluation à sa cent vingt-sixième session, qui s'est déroulée à la fois en présentiel et en ligne le 6 septembre 2024.
2. Le procès-verbal, tel qu'il a été approuvé par les membres du Comité, sera présenté pour information au Conseil d'administration.

Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la session

3. Le président a ouvert la session en souhaitant la bienvenue aux membres du Comité.
4. Ont participé à la session des membres représentant l'Égypte, la Finlande, la France, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, le Nigeria (présidence), le Royaume des Pays-Bas et la Suisse. L'Allemagne, le Canada et la Chine étaient présents en qualité d'observateurs. Ont en outre assisté à la session le Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE), le Directeur adjoint par intérim d'IOE, le Vice-Président adjoint responsable du Département de la gestion des programmes, le Directeur de la Division environnement, climat, genre et inclusion sociale, la Secrétaire du FIDA et Directrice du Bureau de la Secrétaire, la conseillère supérieure pour les résultats et les ressources de la Division des politiques et des résultats opérationnels, et d'autres membres du personnel du FIDA.
5. Le président a souhaité la bienvenue aux représentants de la France et de l'Inde, qui participaient au Comité de l'évaluation pour la première fois.

Point 2 de l'ordre du jour. Adoption de l'ordre du jour (EC 2024/126/W.P.1)

6. Le Comité a adopté l'ordre du jour figurant dans le document EC 2024/126/W.P.1.

Point 3 de l'ordre du jour. Rapport annuel 2024 sur l'évaluation indépendante au FIDA (EC 2024/126/W.P.2 + Add.1)

Messages clés:

- Les membres ont demandé d'étudier plus en profondeur les impacts du cofinancement sur la performance des projets, en particulier la distinction à opérer entre les sources nationales et internationales.
- Il faudrait redoubler d'efforts pour améliorer l'efficacité des projets, en mettant l'accent sur l'efficacité des unités de gestion de projet (UGP) et sur la durée adéquate des projets, en particulier dans les contextes de fragilité où la conception devrait être adaptée et les capacités renforcées pour obtenir des effets directs durables.
- Des approches plus stratégiques et contextuelles des partenariats devraient être élaborées, conformes à l'avantage comparatif du FIDA.

7. Les membres du Comité de l'évaluation se sont félicités de la vingt-deuxième édition du Rapport annuel sur l'évaluation indépendante au FIDA (ARIE) – présentée dans le document EC 2024/126/W.P.2 –, qui couvrait les évaluations menées par IOE en 2023, ainsi que de la réponse de la direction, qui figurait dans l'additif. Ils ont aussi complimenté IOE pour la publication d'un rapport exhaustif et de haute facture, ainsi que la direction pour sa réponse détaillée.
8. Les membres du Comité ont souligné qu'il était primordial de comprendre les liens existant entre copformance et coresponsabilité, notamment en matière de cofinancement. Certains ont fait remarquer que si le cofinancement était crucial,

l'évaluation avait relevé l'existence d'un lien entre cofinancement plus conséquent et légère détérioration de la performance, indiquant qu'il était nécessaire d'analyser plus en profondeur la dynamique entre la taille du projet, son financement et ses effets directs. Relevant l'observation formulée dans l'ARIE selon laquelle les petits projets semblaient globalement moins performants, les membres ont recommandé d'analyser cette tendance plus avant.

9. Par ailleurs, les membres ont insisté sur la nécessité de mieux analyser les stratégies de cofinancement, d'établir une distinction entre les cofinancements nationaux et internationaux, et de déterminer si le FIDA ou d'autres organisations pilotaient ces initiatives. Ils ont encouragé le FIDA à systématiquement procéder à une analyse des impacts du cofinancement sur la performance des projets et à en tirer des enseignements, en particulier dans les contextes de fragilité.
10. La discussion était fortement axée sur les questions de genre, une attention particulière étant portée sur l'accès des femmes aux services de finance rurale. Les membres sont convenus qu'il était essentiel d'intégrer les stratégies pour l'égalité femmes-hommes dans les projets, en tenant compte du rôle de premier plan joué par les femmes dans le secteur agricole.
11. Certains membres ont exprimé leur inquiétude quant au décalage entre IOE et les notes issues des rapports d'achèvement de projet, et ont exhorté à la mise en place d'une méthode de classification unifiée pour l'ARIE et le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE). Ils ont reconnu que la cohérence entre les conclusions d'IOE et l'analyse de la direction était essentielle pour améliorer la conception et la performance des projets à venir. Un autre sujet de préoccupation était la mauvaise performance persistante en matière d'efficacité des projets, 45% des projets n'atteignant pas des niveaux satisfaisants, en partie du fait de la pandémie de COVID-19.
12. Les membres ont souligné l'importance de renforcer l'appropriation locale ainsi que la solidité de l'analyse contextuelle et des partenariats. Par ailleurs, ils ont insisté sur la nécessité d'envisager des technologies innovantes, comme l'intelligence artificielle, afin d'améliorer l'efficacité et la performance des projets, en particulier en milieu rural, tout en reconnaissant les limites de ces technologies dans ces environnements.
13. IOE a convenu de la nécessité d'analyser plus en profondeur le cofinancement et ses liens avec la performance des projets, et s'est engagé à collaborer étroitement avec la direction pour y parvenir dans le cadre des évaluations au niveau de l'institution en cours. Il a également reconnu l'importance de poursuivre l'examen de l'impact de la COVID-19 sur les effets directs des projets, tant quantitativement que qualitativement, malgré le peu de données actuellement disponibles.
14. En ce qui concerne l'efficacité, la performance dans les situations de fragilité et la mise à l'échelle des projets, IOE a expliqué que l'efficacité des UGP jouait un rôle déterminant dans l'efficacité tant opérationnelle que financière, en particulier en termes de passation des marchés, de capacité technique et d'aspects fiduciaires. IOE s'est également attardé sur les difficultés liées à la mise à l'échelle, et a observé que si les projets du FIDA étaient jugés relativement satisfaisants en matière d'innovation, des facteurs internes, notamment la pertinence des projets, ainsi que des facteurs externes, comme les insuffisances des pouvoirs publics du point de vue des capacités et de la prise en main des initiatives financées par le FIDA, auxquelles s'ajoutaient les faiblesses institutionnelles, faisaient souvent obstacle à la mise à l'échelle. En revanche, l'utilisation de modèles de développement à l'initiative des communautés dans des pays en situation de fragilité était associée à de meilleures performances.

15. La direction s'est déclarée intéressée à collaborer avec IOE pour étudier les questions soulevées, en particulier le cofinancement et la baisse des notes des partenariats, tels qu'ils sont soulignés dans l'ARIE. Bien que les partenariats aient reçu des notes supérieures à la cible dans le RIDE, la direction a reconnu la nécessité d'une hiérarchisation stratégique en fonction de l'avantage comparatif du FIDA, compte tenu des différents points de vue sur les partenariats à privilégier selon les pays et les contextes.
16. En ce qui concerne l'efficacité, la direction a reconnu les difficultés liées aux UGP et à l'appropriation locale, et a mis l'accent sur l'importance de respecter les préférences des pouvoirs publics tout en assurant la pérennisation et des stratégies de retrait solides. La direction a également admis la complexité inhérente à l'exécution des projets dans des contextes de fragilité, et a fait remarquer que si leur conception était souvent bien préparée, elle devait fréquemment être adaptée en cours d'exécution du fait des conditions réelles. La question de la durée excessive des projets et des retards au démarrage a été soulevée, et la direction a mis en avant des initiatives telles que les boîtes à outils de démarrage et l'utilisation de systèmes adaptés pour résoudre les problèmes fiduciaires et ceux liés à la passation des marchés. De plus, la direction a concédé qu'il était nécessaire de simplifier la conception des projets et a confirmé que les échéances des projets du FIDA étaient devenues plus réalistes, ce qui contribuerait à améliorer l'efficacité.
17. En ce qui concerne l'impact sur la pauvreté, la direction a souscrit aux observations du Comité sur la fragilité et la mise à l'échelle; elle a également mis en avant l'importance du développement à l'initiative des communautés dans les contextes de fragilité, et a fait observer que ces stratégies avaient donné de meilleurs résultats. S'agissant du cofinancement, la direction a indiqué que, souvent, les parts du cofinancement étaient plus conséquentes pour les projets complexes, ce qui pourrait réduire le contrôle exercé par le FIDA. Par ailleurs, elle a abordé l'utilisation de l'intelligence artificielle afin d'évaluer la fragilité au-delà des listes traditionnelles et d'appuyer les efforts de pérennisation.
18. Enfin, la direction a signalé ses efforts entrepris pour améliorer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans ses interventions menées en faveur des services financiers inclusifs en milieu rural, grâce à des instruments financiers ciblés et au renforcement des capacités décisionnelles au sein des ménages, encadrés par la stratégie de ciblage actualisée que le Conseil d'administration a approuvée.

Point 4 de l'ordre du jour. Rapport 2024 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (EC 2024/126/W.P.3 + Add.1)

Messages clés:

- Le FIDA devrait poursuivre la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, l'amélioration des approches de nature à transformer les rapports femmes-hommes, notamment les formations destinées à prévenir le harcèlement sexuel, l'exploitation et les atteintes sexuelles et à obtenir la parité des sexes dans l'exercice des responsabilités.
- Afin d'amplifier l'impact en matière de développement, il faudrait s'attacher particulièrement aux efforts déployés en vue de stimuler les investissements du secteur privé en milieu rural et de maintenir la dynamique de cofinancement.
- Une stratégie adaptée aux projets exécutés dans des contextes de fragilité ou de conflit a été indispensable pour assurer leur évaluation en fonction de paramètres de mesure adéquats, et obtenir l'appui approprié.
- Le FIDA a dû surmonter les difficultés chroniques relatives à l'efficacité et à la pérennité des projets, en mettant particulièrement l'accent sur la mise à l'échelle des initiatives réussies et la participation accrue des pouvoirs publics.

19. Le Comité de l'évaluation a accueilli avec satisfaction le RIDE, qui figurait dans le document EC 2024/126/W.P.3, ainsi que les observations d'IOE présentées dans l'additif. Les membres se sont félicités du rapport exhaustif et ont accueilli avec satisfaction les progrès accomplis.
20. Plus précisément, les membres ont mis en avant le fait que 53% des projets financés au titre de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12) étaient porteurs de transformations en matière de genre dès la conception, et ont encouragé le FIDA à poursuivre ses efforts en faveur de la parité des sexes, notamment dans l'exercice des responsabilités, et à assurer les formations destinées à prévenir le harcèlement sexuel, l'exploitation et les atteintes sexuelles. Ils ont également accueilli avec satisfaction l'inclusion des investissements du secteur privé dans 93% des programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) approuvés au titre de FIDA12, soulignant le potentiel de participation du secteur privé dans le développement rural. Ils ont trouvé utiles et instructives les mesures proposées dans le RIDE sur les progrès accomplis quant à la portée des interventions, aux effets directs et aux produits.
21. Les membres ont mis en évidence la nécessité de tirer pleinement parti de la décentralisation, tout en reconnaissant que la création de bureaux extérieurs ne garantissait pas en soi des activités de développement plus efficaces. La discussion a fait ressortir l'importance de la capacité et de l'appropriation des pouvoirs publics, facteurs critiques de la réussite des projets, en particulier dans les contextes fragiles. Des préoccupations ont été exprimées au sujet de la performance insuffisante qui persistait en Afrique de l'Ouest et du Centre, et les membres ont appelé à une stratégie plus ciblée afin de relever les défis singuliers de ces régions, en particulier dans les zones de conflit.
22. Les membres ont aussi relevé la nécessité d'une approche différenciée pour évaluer les projets dans des contextes de fragilité, et ont laissé entendre que les projets ne devaient pas être jugés à l'aune des mêmes paramètres de mesure que ceux utilisés dans des régions plus stables. Par ailleurs, ils ont remarqué que l'efficacité, la pérennité et la mise à l'échelle posaient des problèmes persistants, appelant des réponses plus efficaces. En outre, des questions ont été soulevées concernant le

- cofinancement, en particulier le rôle croissant du cofinancement national dans les pays à revenu intermédiaire, et la relation entre ce rôle et la Politique du FIDA en matière de reclassement.
23. Globalement, un consensus s'est dégagé parmi les membres pour dire qu'il était nécessaire d'adopter une approche stratégique et réaliste au sujet de questions récurrentes telles que les disparités entre les régions en matière de performance et les problèmes dans les contextes de fragilité, et de recommander instamment au Conseil d'administration de s'atteler à ces préoccupations de manière plus adaptée.
 24. Pour ce qui est de la décentralisation, la direction a mis en relief les efforts déployés actuellement pour renforcer les compétences des directeurs et directrices de pays, notamment l'établissement de partenariats et la représentation, ainsi que la gestion de projets. Les activités en cours visant à améliorer la décentralisation avaient pour objectif d'assurer un impact plus important en matière de développement, tout en reconnaissant qu'une participation constante au renforcement des capacités dans les pays était nécessaire.
 25. Concernant l'indice de proactivité, la direction a expliqué que, même s'il pouvait sembler simple d'améliorer la performance en annulant les projets où celle-ci est insuffisante, répondre aux préoccupations et discuter d'une restructuration impliquait une collaboration intense avec les pouvoirs publics. De plus, elle a convenu qu'utiliser les mêmes indicateurs pour des projets dans des contextes fragiles et non fragiles posait problème, a fait savoir qu'elle serait ravie de collaborer avec IOE pour affiner l'approche de l'évaluation et mieux saisir les réalités du travail dans ces contextes, et a relevé que, comme l'avait montré une analyse faite en 2023 à l'aide de l'intelligence artificielle, plus de 80% des projets du portefeuille du FIDA concernaient des situations de fragilité.
 26. La direction n'a pas mésestimé les disparités régionales, en particulier en Afrique de l'Ouest et du Centre, qui se heurtait en permanence à des problèmes. Des efforts étaient actuellement entrepris pour améliorer l'exécution et la gestion des projets dans la région, notamment en déployant des ressources supplémentaires et en se concentrant sur la gestion financière et sur les efforts de restructuration. La direction a également noté que des régions comme l'Asie et le Pacifique, qui avaient connu une baisse de performance pendant la pandémie de COVID-19, montraient à présent des signes de reprise puisque les retards au démarrage des projets étaient en cours de traitement, à l'issue d'une analyse menée par la direction à l'aide de l'intelligence artificielle.
 27. S'agissant de la résilience face aux changements climatiques, la direction a souligné qu'il était important de veiller à ce que les populations cibles et les investissements dans les infrastructures soient suffisamment résistants aux changements climatiques brusques en procédant à des évaluations pour l'ensemble des projets. La direction a réitéré son engagement en faveur d'une amélioration de la pérennité et de l'efficacité grâce à une meilleure planification de la durée des projets et à leur démarrage rapide, qui étaient des facteurs clés pour obtenir des effets directs positifs.
 28. Enfin, la direction a abordé la question du décalage entre les notations internes d'IOE et du FIDA, et a précisé que l'évaluation de la performance formulée dans les rapports d'achèvement des projets faisait suite à des visites sur le terrain, alors qu'IOE examinait les rapports plus tard. De plus, compte tenu de l'élaboration récente du Manuel de l'évaluation, la direction a déclaré s'attendre à ce que le décalage se résorbe à l'avenir. Elle a également rappelé ne plus mesurer l'impact sur la pauvreté rurale, car le rapport d'évaluation de l'impact du FIDA, présenté tous les trois ans, chiffrait déjà cet impact et en analysait les causes.

29. IOE a noté les écarts persistants entre les notations de la performance de l'ARIE et du RIDE et a demandé au FIDA de s'aligner sur les meilleures pratiques internationales. Il a pris acte des observations du Comité et de la direction et a fait remarquer son désaccord sur certains points, en particulier l'idée que ses propres observations ne permettaient pas d'affirmer que les rapports d'achèvement soient plus à jour que les notations d'IOE. La question demandait des discussions plus poussées avec la direction.

Point 5 de l'ordre du jour. Rapport 2024 sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales (EC 2024/126/W.P.4)

Messages clés:

- renforcer l'approche adoptée par le FIDA en matière d'inclusion des peuples autochtones et des personnes handicapées;
- faire face aux problèmes liés au genre et à l'inclusion sociale en élaborant un plan d'action amélioré pour l'égalité femmes-hommes et en affinant les données collectées, notamment en les ventilant par sexe, âge et handicap;
- renforcer la collaboration du FIDA avec des partenaires tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la nutrition et les initiatives relatives au climat, en veillant au respect des stratégies nationales et mondiales.

30. Les membres du Comité de l'évaluation ont accueilli favorablement le Rapport sur l'efficacité du FIDA concernant les thématiques transversales (RIME), publié en 2024, tel qu'il figurait dans le document EC 2024/126/W.P.4, axé sur les réalisations du FIDA au cours de l'année 2023 dans les thématiques transversales que sont l'environnement et le climat, le genre, la nutrition, la jeunesse, les peuples autochtones ainsi que les personnes handicapées.
31. Les membres du Comité ont soulevé plusieurs questions majeures concernant l'approche adoptée par le FIDA, notamment au sujet des peuples autochtones, de la sensibilisation aux questions de genre, et de la nutrition. Les membres ont noté que les questions relatives aux peuples autochtones n'étaient pas traitées de manière très approfondie, malgré des données montrant que ces peuples étaient concernés par 74% des projets. Les membres ont recommandé d'envisager une évaluation thématique sur les peuples autochtones, et ont souligné la complexité de la question et la nécessité d'une meilleure coordination avec d'autres organisations, telles que le PAM et la FAO.
32. Il a également été souligné que les résultats de l'appui à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes devaient s'améliorer. Les membres ont fait observer que l'absence de données entraverait les progrès et ont préconisé la collecte de données ventilées par sexe, âge et handicap. Ils ont formulé le vœu que le prochain plan d'action pour l'égalité femmes-hommes permette de résoudre ces problèmes et ont encouragé le FIDA à renforcer ses partenariats et à favoriser l'innovation pour traiter plus efficacement ces domaines.
33. Les membres se sont également penchés sur la nutrition et ont salué l'implication croissante du FIDA, mais ont remis en question son avantage comparatif concernant le rôle de premier plan que le Fonds jouait dans les initiatives de nutrition. Le potentiel des programmes d'alimentation scolaire pour renforcer les économies rurales et améliorer les résultats en matière de genre a été particulièrement retenu. Cependant, les membres se sont également souciés de la place faite aux intrants dans le rapport, plutôt qu'aux effets directs concrets, et ont souhaité avoir confirmation que les efforts en cours amélioreraient l'efficacité,

mesurable, des projets, en particulier au sujet de l'adaptation aux changements climatiques et des défis de financement.

34. La direction a expliqué les critères applicables aux projets « thématiques » tels que les interventions tenant compte de la nutrition et des jeunes, et a relevé que ces projets suivaient des directives claires imposant de respecter les politiques nationales, d'analyser les besoins spécifiques des groupes cibles vulnérables, et de garantir la disponibilité des compétences requises du personnel. La direction a aussi souligné les efforts actuellement entrepris pour atteindre les cibles tenant compte des questions de genre, et a ajouté que les équipes régionales comptaient des experts supplémentaires en matière de genre, et que des plans d'action pour l'égalité femmes-hommes étaient en cours d'élaboration. La direction s'attendait à ce que ces efforts rehaussent les notations de performance au fil de la maturation des projets et de leur achèvement.
35. En ce qui concerne plus largement le suivi des projets et leur capacité d'adaptation, la direction a relevé que, même si ce suivi était essentiel, les actions tangibles visant à obtenir des résultats restaient prioritaires. Elle a reconnu la mise en place récente de certains indicateurs, mais le processus de participation des principales parties prenantes, comme les ministres de l'agriculture, représentait une étape contribuant à l'obtention de résultats sur le plus long terme. En outre, la direction a affirmé s'engager en faveur d'initiatives telles que le Sommet Nutrition pour la croissance, et de l'intégration du savoir-faire en développement rural du FIDA dans les projets liés à la nutrition, en particulier pour mettre en relation les producteurs alimentaires et les programmes d'alimentation scolaire. Elle a confirmé au Comité que les lacunes de l'adaptation aux changements climatiques seraient traitées au fur et à mesure de la conception de projets plus récents, tenant compte des cibles climatiques.
36. Les membres se sont demandé si les capacités en matière d'adaptation seraient plus proches de la cible au cycle suivant, sachant que les projections actuelles étaient en deçà. La direction a précisé que tous les projets concernés par des financements additionnels étaient pris en compte dans le calcul et que certains étaient hérités de cycles de programmation précédents et n'avaient donc pas reçu au départ suffisamment de financements climatiques. Il était difficile d'améliorer en cours de route ce financement si le point de départ était trop faible. La question serait réglée durant FIDA13.
37. IOE a mis en lumière l'importance de maintenir un processus formel en place lorsque des points étaient débattus avec le Comité, et a souligné la nécessité d'une participation concrète et de données factuelles indépendantes. IOE a indiqué que les documents examinés par le Comité de l'évaluation étaient soit des évaluations indépendantes, soit des documents de la direction commentés par IOE. Il ne s'opposait pas à fournir à l'avenir des commentaires sur le RIME, ce qui garantirait que son point de vue et celui de la direction soient présentés au Conseil d'administration.

Point 6 de l'ordre du jour. Rapport 2024 du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) (EC 2024/126/W.P.5 + Add.1)

Messages clés:

- Les membres ont noté que le PRISMA n'avait jamais fait état depuis cinq ans d'autant de recommandations restées au moins en partie sans suite et ont remercié la direction de s'être engagée à mettre en œuvre les recommandations entérinées et issues des évaluations. Certaines d'entre elles exigeaient des mesures continues, ce qui compliquerait la validation de leur achèvement, s'il y a lieu.
- L'outil en ligne de suivi du PRISMA a été favorablement accueilli: il a renforcé la transparence et la responsabilisation, a stimulé l'adoption et la proactivité, et a facilité le partage des savoirs – notamment en cas de rotation du personnel.

38. Les membres du Comité de l'évaluation ont accueilli avec satisfaction le PRISMA 2024, qui figurait dans le document EC 2024/126/W.P.5, ainsi que les observations d'IOE présentées dans l'additif.
39. Les membres se sont félicités de l'outil en ligne de suivi du PRISMA, ont reconnu son potentiel de renforcement de la transparence et de la responsabilisation, et ont remercié la direction pour les efforts déployés dans la mise en œuvre des recommandations et l'amélioration de l'outil. Toutefois, ils ont exprimé des préoccupations concernant le taux en baisse des recommandations intégralement mises en œuvre ainsi que les divergences constatées entre l'évaluation entreprise par la direction et celle d'IOE au sujet de l'état d'avancement de leur mise en œuvre, et ont insisté sur la nécessité de se conformer aux meilleures pratiques et d'examiner en profondeur les données factuelles et les risques liés à l'évaluation.
40. Les membres ont fait ressortir qu'il était important de garantir que des outils comme celui du suivi du PRISMA n'étaient pas de simples systèmes d'information, mais qu'ils contribuaient concrètement aux travaux de la direction sans lui ajouter de pression ou de complexité inutiles.
41. S'agissant du pourcentage en baisse des recommandations totalement mises en œuvre, la direction a remarqué que plusieurs mesures étaient par nature continues, par exemple la gestion des savoirs et le renforcement des capacités, et qu'il serait toujours difficile de les considérer comme complètement achevées; d'autres exigeaient une perspective à moyen terme pour être pérennes, ou étaient liées à des engagements pris au titre de la reconstitution des ressources, et comportaient des délais précis. La direction a mis en avant le fait que si le nombre de recommandations d'IOE avait diminué, leur complexité avait augmenté, et que nombre d'entre elles contenaient de multiples sous-composantes, contribuant ainsi à une mise en œuvre plus longue. Elle a également souligné que le FIDA et IOE évaluaient différemment l'état d'avancement des recommandations, ce qui expliquait les divergences dans les pourcentages figurant dans le rapport. IOE a fait observer que la baisse des recommandations adoptées était un problème temporaire qui s'améliorerait avec le temps. IOE s'est félicité du constat de recommandations moins nombreuses mais plus complexes, et a insisté sur le fait qu'il était important de poursuivre les discussions avec la direction pour surmonter ces difficultés et garantir des progrès.

Point 7 de l'ordre du jour. Document d'orientation sur l'évaluation au niveau de l'institution de la performance institutionnelle et opérationnelle lors de FIDA11 et de FIDA12 (EC 2024/126/W.P.6)

Message clé:

- Les membres ont salué le plan d'IOE visant à mener une évaluation complète des mesures prises par l'organisation pour réaliser les engagements et cibles contractés à l'occasion de la reconstitution des ressources, et ont encouragé IOE à examiner l'impact de la COVID-19 sur les performances opérationnelles. Ils se sont félicités du fait qu'IOE entende distinguer clairement l'évaluation des efforts en cours de celle des mesures achevées.

42. Les membres du Comité de l'évaluation ont accueilli favorablement le document d'orientation sur l'évaluation au niveau de l'institution (ENI) de la performance institutionnelle et opérationnelle lors de FIDA11 et de FIDA12, qui figurait dans le document EC 2024/126/W.P.6.
43. Vu le calendrier de l'évaluation, la direction a émis des doutes quant à l'application de ses conclusions à la mise en œuvre de FIDA13, compte tenu aussi de l'incidence de circonstances passées particulières, telles que la pandémie de COVID-19, qui devraient être prises en considération en l'occurrence. Il a été proposé d'envisager l'exercice de réajustement comme un processus en cours du point de vue de l'évaluation; l'évaluation de l'impact devrait avoir lieu à part.
44. IOE a mis l'accent sur le caractère exhaustif de la prochaine évaluation et a relevé que les domaines pour lesquels des progrès étaient constatés seraient clairement identifiés. IOE a estimé qu'une appréciation de la qualité de l'évaluation de l'impact faisait nécessairement partie de l'évaluation puisqu'elle était intégrée dans les processus d'autodéclaration et d'autoévaluation du FIDA. IOE a confirmé au Comité que toutes les questions pertinentes portant sur les délais et la responsabilité seraient prises en compte, et s'est engagé à collaborer étroitement avec la direction pour assurer une évaluation approfondie des progrès du FIDA concernant les engagements et cibles pris au titre de la reconstitution.
45. En réponse à la demande d'un membre du Comité, qui souhaitait inclure dans l'évaluation un examen de la méthodologie du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), compte tenu en particulier des modifications éventuelles à apporter à la politique de réaffectation, la direction a indiqué que ce type d'évaluation avait été entrepris en 2017, et que l'ENI relative à l'architecture financière du FIDA avait tenu compte des principes du SAFP. En conséquence, des révisions importantes avaient été apportées au cours de FIDA11, dont la mise en œuvre avait pris énormément de temps. La direction était disponible pour répondre à toute préoccupation particulière de la part des États membres.

Point 8 de l'ordre du jour. Aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2025 et plan indicatif pour 2026-2027 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (EC 2024/126/W.P.7)

Messages clés:

- L'évaluation de la stratégie et du programme de pays pour le Brésil serait avancée à 2027, en réponse à la recommandation du Comité d'accélérer l'évaluation.
- IOE veillerait à ce que les conclusions de l'évaluation thématique sur la nutrition soient disponibles, afin d'éclairer les préparatifs du Sommet Nutrition pour la croissance, qui se tiendra en France en mars 2025.

46. Les membres du Comité de l'évaluation ont accueilli favorablement l'aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2025 et le plan indicatif pour 2026-2027 d'IOE, qui figuraient dans le document EC 2024/126/W.P.7.
47. Des éclaircissements ont été demandés sur le recours fréquent à des consultants et sur la question de savoir s'il serait plus rentable à long terme de recruter du personnel supplémentaire. Les membres ont également posé des questions sur le poste vacant de Directeur adjoint ou Directrice adjointe d'IOE, sur la manière dont la charge de travail croissante serait gérée sans augmentation significative du budget, et sur le bien-être du personnel. Les membres ont également formulé des observations sur la composante budgétaire tenant compte des questions de genre, qui leur semblait relativement faible (10%).
48. IOE a expliqué que son modèle, comme dans d'autres institutions financières internationales, était fondé sur la prise en charge interne des évaluations, sans exclure le recours à des consultants pour répondre à tel ou tel besoin de compétences précises et tenir des délais spécifiques. La transition vers des postes permanents prendrait du temps et pourrait ne pas réduire les coûts ni couvrir davantage de pays. Les postes vacants étaient pourvus, y compris celui de Directeur adjoint ou Directrice adjointe, et IOE ne doutait pas de sa dotation en personnel actuelle, du bien-être de ce dernier ni du financement du programme de travail en cours. Cependant, l'éventualité d'une augmentation des besoins en ressources à l'avenir a été confirmée si davantage de pays devaient être couverts. IOE a convenu que le processus d'évaluation était très participatif et chronophage, mais a souligné que cette méthode garantissait la qualité des produits et le caractère approfondi des participations.
49. IOE a aussi répondu aux préoccupations concernant l'établissement d'un budget tenant compte des questions de genre, et a relevé que l'estimation se fondait sur des chiffres anciens et qu'il procéderait l'année suivante à une évaluation complète de la méthode suivie. Il fallait s'attendre à ce que l'estimation définitive soit supérieure.
50. En réponse à une préoccupation soulevée au sujet du calendrier de l'évaluation de la stratégie et du programme de pays pour le Brésil, IOE a accepté de veiller à ce qu'elle s'achève en 2027 plutôt qu'en 2028. En outre, l'évaluation thématique sur la nutrition serait disponible à temps pour le Sommet Nutrition pour la croissance, qui doit se tenir en France en mars 2025.

Clôture de la session

51. Il a été rappelé au Comité que le Bureau de la Secrétaire ferait circuler le projet de procès-verbal de la session, comprenant les messages clés indiqués par les membres du Comité, pour approbation. La version définitive du procès-verbal serait transmise au Conseil d'administration à titre d'information à sa cent quarante-deuxième session.